



Saint-Genis-Pouilly, le 13 juin 2012

Mairie
Boîte Postale 110
01638
SAINT-GENIS-POUILLY CEDEX
Téléphone : 04 50 20 52 50
Télécopie : 04 50 42 05 04

Monsieur Peter LOOSLI

Bureau de l'APiCy

Cabinet du Maire

Affaire suivie par Madame MECIBAH

☎ 04.50.20.52.77

Nos réf. : HB/YM/CQ-73012

Objet : mobilité alternative autour du rond point Porte de France

Monsieur,

C'est avec grand intérêt que j'ai pris connaissance de votre courriel du 6 juin et je vous remercie de votre implication citoyenne.

Les voies de circulation routière sont de la responsabilité directe du Conseil Général de l'Ain.

Nous sommes, à notre échelle de compétence, évidemment très attentifs à ce que soient intégrées toutes les circulations douces dans le cadre de l'aménagement de ce quartier.

Vous trouverez d'ailleurs ci-joint le projet de plan de mobilité douce que nous mettons progressivement en œuvre au niveau de la ville de Saint-Genis-Pouilly.

Nous nous sommes fixés comme objectif pour le nouveau quartier Porte de France de répondre à la forte demande de logements ainsi que de favoriser le transport public et la gare multimodale.

Notre priorité est, de s'inscrire dans le cadre du développement durable et d'éviter un mitage préjudiciable du territoire du pays de Gex.

La réflexion d'une programmation importante garantit une orientation urbanistique pour les prochaines années et cela permet une anticipation de l'aménagement du territoire.

Pour ce qui est de la dangerosité du carrefour Porte de France pour les piétons et les cyclistes, la reconfiguration de la traversée du rond point, par le Conseil Général, devra mettre en œuvre des structures adaptées.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.



Le Maire,

H. BERTRAND

Pièce jointe : mentionnée